



## Licence 3 Sciences de la vie parcours Ingénierie de la santé

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 15 septembre 2016

Type de diplôme : Licence 3ème année	Code VDI : PLSCVIE 501
Mention : Sciences de la vie	Code VET : PL3SCV 600
Parcours : Ingénierie de la santé	
Valorisation de l'ABJ : <input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro	
Valorisation de l'ABI : <input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro	
Valorisation de la dispense d'examen : <input checked="" type="checkbox"/> Neutralisation <input type="checkbox"/> Coefficient zéro <input type="checkbox"/> Note de substitution : ...	

LIBELLE	RESPONSABLE	Type (UE/ECU E)	UE/ECU E obligatoire/facultative/à choix/bonus	ECTS	Coef	Nature			SESSION 1								SESSION 2											
						CM	TD	TP	CONTRÔLE CONTINU (CC)				CONTROLE TERMINAL (CT)				CONTRÔLE CONTINU (CC)				CONTROLE TERMINAL (CT)							
									DUREE	Nature	Barème	Coefficient	%	%	Barème	coef	DUREE	Nature	DUREE	Nature	Barème	Coefficient	%	%	Barème	coef	DUREE	Nature
<b>Semestre 5</b>																												
SSUE1 – Techniques instrumentales d'analyse de substances pharmaceutiques	Catherine Perrin	UE	o	5	5	39,5	12	22		TP	15	1,5	30	70	35	3,5	2h	Ecrit	30 min	oral	15	1,5	30	70	35	3,5	2h	Ecrit
	Patrick Poucheret / Sonia Khier / Françoise Macari	UE	o			48	4,5																					
SSUE2 – Pharmacologie – Pharmacocinétique - Toxicologie				5	5	16							30	15	1,5	1	Ecrit						30	15	1,5	1	Ecrit	
Pharmacologie						14	4,5			Ecrit/ oral	5	0,5	10	20	10	1	1	Ecrit	30 min	oral	5	0,5	10	20	10	1	1	Ecrit
Pharmacocinétique						18							40	20	2	1	Ecrit					40	20	2	20 - 30 min	ORAL		
Toxicologie																												
SSUE3 – Chimie thérapeutique – Synthèse de peptides	Vincent Lisowski / Gilles	UE	o	5	5	42	6	8																				
Chimie thérapeutique						30				Ecrit/ oral	10	1	20	40	20	2	1h30	Ecrit	30 min	oral	20	1	20	40	20	2	1h30	Ecrit
Chimie combinatoire						12	6	8					40	20	2	1h30	Ecrit					40	20	2	1h30	Ecrit		
SSUE4 – Polymères d'intérêt thérapeutique	Benjamin Nottelet	UE	o	5	5	30	15	6		TP	5	0,5	10	90	45	4,5	2h	Ecrit					100	50	5	20 min	ORAL	
SSUE5 – Environnement technico-réglementaire des industries et des produits de santé - La documentation scientifique	Béatrice Bañuls / Véronique Boissier-Laporte	UE	o	5	5	26	5			Ecrit	15	1,5	30	70	35	3,5	1h30	Ecrit	30 min	oral	15	1,5	30	70	35	3,5	1h30	Ecrit
SSUE6 – Techniques de communication – PEC	Béatrice Bañuls	UE	o	2,5	2,5	32																						
Techniques de communication						15				30mn (oral)	Oral/Ecrit	12,5	1,25	50					30 min	oral	12,5	1,25	50					
PEC						17				Ecrit/ oral	12,5	1,25	50								12,5	1,25	50					
SSUE7 – Langues vivantes	Isabelle Maître de Vallon / Yannick Zambrano / Peter Weinmann	UE	o					40																				
Anglais										Ecrit et oral	12,5	1,25	50															
Espagnol/allemand/autres langues										Ecrit et oral	12,5	1,25	50						30 min	oral	12,5	1,25	50					
<b>Semestre 6</b>																												
S6UE1 – Méthodes pour l'analyse statistique de données pharmaceutiques	Robert Sabatier	UE	o	5	5		22	16		Ecrit (7 Tests Moodle en TD + un mini-projet avec correction par les pairs)	20	2	40	60	30	3	2h	Ecrit	15 min	tests moodle	20	2	40	60	30	3	15min	Oral



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES de la Licence 3 Ingénierie de la santé**  
**Composante : Pharmacie Année 2018 / 2019**

S6UE2 – Pharmacie galénique et Formulation	Michèle Delalonde	UE	o	5	5	34	4	12		Ecrit (1 note barème10)TP(4 notes barème 10)	20	2	40	60	30	3	2h	Ecrit	10 min	oral	20	2	40	60	30	3	20 min	oral
S6UE3 – Signalisation cellulaire et génie biologique	Sophie Mary / Armelle Choquet	UE	o	5	5	28	12	16		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	20 - 30 min	ORAL
S6UE4 – Ingénierie de la l'environnement – Radiobiologie – Nutrition santé	Karen Lambert / PAST enviro	UE		5	5	48																						
Ingénierie de l'environnement - Radiobiologie						31				Ecrit/Oral	10	1	20	40	20	2	1h30	Ecrit	30 min	oral	15	1,5	30	40	20	2	1h30	Ecrit
Nutrition santé						17				Ecrit/Oral	5	0,5	10	30	15	1,5	1h	Ecrit					30	30	15	1,5	1h	Ecrit
S6UE5 – Marketing – Management de la qualité - Contrôle statistiques de qualité	Béatrice Bañuls / PAST Qualité	UE	o	2,5	2,5	25	9			TP	5	0,5	20	80	20	2	1h30	Ecrit	30 min	oral	5	0,5	20	80	20	2	1h30	Ecrit
S6UE6 – Langues vivantes et projet personnel	Isabelle Maître de Vallon / Yannick Zambrano / Peter Weinmann	UE	o				40																					
Anglais							20							50	12,5	1,25	1h30	Ecrit et oral						50	12,5	1,25	1h30	Ecrit
Espagnol/Allemand/autres langues							20							50	12,5	1,25	1h30	Ecrit et oral						50	12,5	1,25	1h30	Ecrit
S6UE7 – Stage en entreprise	Béatrice Bañuls	UE	o	2,5	2,5	5				appréciation	5	0,5	20	40	10	1	30 min	Oral rapport						100	25	2,5		Rapport refait
S6UE8 – Phénomènes de surface	Anne Aubert	UE	o	2,5	2,5	16		18		TP	5	0,5	20	80	20	2	1h30	Ecrit	30 min	oral	5	0,5	20	80	20	2	1h30	Ecrit





**Approuvé en CFVU  
Le 14 juin 2018  
conformément à la  
Charte des examens**

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES de la Licence 3 Ingénierie de la santé  
Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

**SESSION 2 :**

En cas d'échec à la 1<sup>ère</sup> session (moyenne du semestre S5 et du semestre S6 inférieure à 10/20), les étudiants devront subir, en Juillet, les épreuves écrites et/ou orales, obligatoirement et uniquement dans les UEs où leurs notes auront été inférieures à 10/20. Si l'UE stage n'est pas validée (note inférieure à 10/20 pour cette UE), l'étudiant devra présenter dans les 15 jours qui suivent la délibération un nouveau rapport de stage.

**STAGE DE FIN DE L3 :**

La convention de stage doit être signée par toutes les parties avant le début effectif du stage. Par conséquent, aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention de stage par les cinq signataires.

Un stage en entreprise d'une durée de 2 mois s'effectue à temps complet et de manière continue dans une entreprise avant le début du Master 1 en France ou à l'étranger.

L'examen de validation de stage comprend la notation :

- d'une épreuve orale
- d'un rapport de stage
- d'une grille d'appréciation

**ADMISSION :**

L'admission porte sur l'ensemble des épreuves correspondant à chaque unité d'enseignement (UE):

- Sont déclarés admis au L3, les étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des deux semestres : semestre S5 et semestre S6 :
  - Toutes les unités d'enseignement (UE) d'un semestre se compensent entre elles.
  - Les semestres S5 et S6 se compensent entre eux.
- Il n'est pas attribué de mention à la L3



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES de la Licence 3 Ingénierie de la santé  
Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

**REMARQUES :**

1°) Les étudiants qui ont été ajournés à la 1<sup>ère</sup> session conserveront les notes des UEs acquises (égales ou supérieures à 10/20). Ils devront subir à la 2<sup>ème</sup> session un examen écrit ou oral uniquement dans les UEs non acquises (notes inférieures à 10/20). Au sein des UEs non acquises, les étudiants repassent les épreuves où ils n'ont pas eu la moyenne et non l'UE dans sa totalité.

2°) Les UEs obtenues par l'étudiant sont définitivement acquises.

3°) Validation des Travaux pratiques et des contrôles continus :

. Sont déclarés admis aux TP et au CC d'une UE, les étudiants ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve pratique de travaux pratiques et/ou au contrôle continu de travaux pratiques et/ou au contrôle continu.

. L'admissibilité acquise à la 1<sup>ère</sup> session est valable pour la 2<sup>ème</sup> session.

. Si l'étudiant n'a pas acquis les TP ou le CC d'une UE (note inférieure à 10/20 à la 1<sup>ère</sup> session), il subira à la 2<sup>ème</sup> session un examen oral portant sur l'ensemble des TP constitutifs de l'UE ou sur l'ensemble de l'UE si c'est le CC qui n'a pas été validé.

4°) En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser l'ensemble des épreuves écrites et/ou orales des UE non acquises des deux semestres constitutifs de son année universitaire. L'admissibilité aux TP et aux contrôles continus (CC) acquise à l'une ou l'autre des 2 sessions reste valable uniquement pour l'année universitaire suivante.